

**Le conseil d'administration de De Rouck Geomatics convoque une Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le jeudi 26 novembre 2009 et qui décidera de la poursuite des activités, de la nomination d'un commissaire, de la nomination de deux nouveaux administrateurs et d'une augmentation de capital avec suspension du droit de préférence destinée à couvrir les besoins de trésorerie immédiats.**

*Information réglementée publiée le 4 novembre 2009 à 14.00.*

**Dans le cadre de l'article 633 du Code des sociétés, le Conseil d'Administration de De Rouck Geomatics convoquera une Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le jeudi 26 novembre 2009 et à qui le Conseil proposera de voter la poursuite des activités de la société, la nomination d'un nouveau commissaire, la nomination de deux nouveaux administrateurs et pour couvrir les besoins de trésorerie à très court terme une augmentation de capital avec suspension du droit de préférence de 125 k€**

Malgré un EBITDA demeurant positif (+10 k€), la clôture des comptes arrêtés au 30 septembre 2009 laissait apparaître une perte de 1.597 k €. Les fonds propres demeureraient positifs mais représentaient alors 36.35% du capital souscrit et libéré en début d'exercice.

Le Conseil d'Administration de De Rouck Geomatics a décidé le 3 novembre 2009, dans le cadre de l'article 633 du Code des sociétés, de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire qui décidera de la poursuite ou non des activités.

La proposition du conseil vise la poursuite des activités, dans le respect des conditions visées par l'article 633 du Code des sociétés. Un rapport spécial du Conseil d'Administration sera mis à disposition des actionnaires sur le site Web de l'entreprise et sera mis à la disposition des actionnaires qui en feront la demande au siège de l'entreprise. Ce rapport spécial établi en vertu de l'article 633 du Code des sociétés précise les mesures que le Conseil compte adopter en vue de redresser la situation financière de la société.

Dans ce cadre, le Conseil d'Administration de la société propose une augmentation de capital avec suspension du droit de préférence de 125k€. Les rapports visés par les articles 596 et 598 du Code des sociétés seront mis à disposition sur le site Web de l'entreprise et seront mis à la disposition des actionnaires qui en feront la demande au siège de l'entreprise. Cette augmentation de capital se fera par apport en numéraire au cours moyen des trente derniers jours de bourse le 4 novembre 2009, soit 0.55 €/ action.

En effet, alors qu'une trésorerie positive était anticipée pour le second semestre lors du dépôt de la requête en réorganisation judiciaire le 22 juin 2009, suite aux retards de paiement de la Région Wallonne (impact 59 k€), à une saisie-arrêt effectuée auprès d'un client par un prestataire (impact 48 k€) et de l'arrêt non anticipé du factoring (impact 125 k€), le besoin de financement à très court terme se monte alors à 120 k€.

Cette Assemblée Générale aura également pour objet de voter sur la décision de nommer au titre de commissaire la société civile Van den Bosch & Co – Réviseur d'Entreprises ayant adopté la forme d'une sprl et la société civile André François – Réviseur d'Entreprises, et deux administrateurs, à savoir la société Jokari, représentée par Mr Alain van Gelderen, et la société 4B2B, représentée par Monsieur Daniel Brismée (polytechnicien (ULB) et INSEAD).

Aucun élément notable n'est à souligner dans le cadre de la procédure en réorganisation judiciaire qui suit son cours. En référence à l'article 20 de la loi du 31 janvier 2009, tout créancier et, sur autorisation du juge

# Communiqué de presse

délégué, toute personne pouvant justifier d'un intérêt légitime peut prendre gratuitement connaissance du dossier de la réorganisation judiciaire.

Enfin, les perspectives 2010-2011 de l'entreprise sont soulignées dans le rapport spécial. De Rouck Geomatics ambitionne de réaliser des ventes de 2.5 M€ en 2010 et de 2.9 M€ en 2011, en croissance de 20% par rapport aux prévisions de 2009 à un seuil légèrement inférieur aux ventes réalisées en 2008. L'EBITDA 2010 devrait être de l'ordre de 150 k€ avec un résultat net comptable positif de 5k€ (respectivement 319 et 171 k€ en 2011). Ces données constituent une actualisation des données reprises à l'annexe 6 de la requête en réorganisation judiciaire déposée au Tribunal de Commerce de Nivelles le 22 juin 2009.

## A propos de De Rouck Geomatics

De Rouck Geomatics est l'éditeur Belge sur le marché de la cartographie et se développe sur les axes suivants :

- les cartes et atlas papiers pour entreprises et particuliers,
- les systèmes d'alerte et de localisation à distance pour la sécurisation des personnes isolées,
- une gamme complète de produits multimédia et outils de geomarketing.

De Rouck Geomatics est coté sur Alternext depuis Juillet 2006 sous le ticker ALROU.

## Contact Presse

Joëlle Reeners - Tel 0474/98 53 00 - E-mail : [j.reeners@derouckgeomatics.com](mailto:j.reeners@derouckgeomatics.com)